

N°	MOIS	ANNEE
09	MARS	2024

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE D'AUTEUIL-LE-ROI

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 mars à 20 heures 30 minutes, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Christine CHAVILLON, Maire d'Auteuil le Roi.

Étaient présents : M. JONIEC, M. CAPELLE, M. JAMOT, M. BERTHON, Mme CLÉMENCE, Mme JONIEC, Mme MURET, Mme SCHMIT, M. DE LA ROCHE, M. BLONDEAU

Étaient absents excusés : Mme GIMENO a donné procuration à M. CAPELLE  
Mme COURREGE a donné procuration à M. DE LA ROCHE

Étaient absents : Mme GADRAS, Mme PATIN,

Nombre de membres élus	15	Quorum	8
Nombre de membres présents	11	Date de la convocation	14/03/2024
Nombre de membres votants	13	Date de l'affichage	14/03/2024

### **Objet : Vote des subventions aux associations pour l'année 2024**

**Vu** le code Général des Collectivités Territoriales,

Madame le Maire indique que les subventions seront votées pour chaque association et précise que les élus qui font partie du bureau d'une ou plusieurs associations ne participent pas au vote afin d'éviter tous conflits d'intérêt.

M. JONIEC présente aux membres du Conseil le tableau de répartition des subventions :

Nom association	Subvention FCT 2024	Subvention Exceptionnelle	Vote par subvention
L'oiseau lire	500		<b>12 voix POUR/ 1 ABSTENTION (Mme CHAVILLON)*</b>
ASA	500		<b>13 voix POUR</b>
Auteuil Gym	460		<b>13 voix POUR</b>
Feelness	600		<b>13 voix POUR</b>
Krav Maga	460		<b>13 voix POUR</b>
Club de loisirs Auteuillois	250		<b>13 voix POUR</b>
Comité des fêtes	500		<b>12 voix POUR / 1 ABSTENTION (Mme MURET)*</b>
Arpent de Bacchus	460		<b>13 voix POUR</b>
Chasse Auteuil	250		<b>13 voix POUR</b>
Cross Training	460		<b>13 voix POUR</b>
Subvention exceptionnelle		2880	<b>13 voix POUR</b>
<b>Total Subventions commune</b>	<b>4440</b>	<b>2880</b>	
Croix rouge	100		<b>13 voix POUR</b>
AFSEP (sclérose en plaque)	70		<b>13 voix POUR</b>
Prévention routière	150		<b>13 voix POUR</b>
Resto du cœur	200		<b>13 voix POUR</b>
<b>Total subventions Hors commune</b>	<b>520</b>	<b>0</b>	
<b>Total Subventions 2023</b>	<b>4960</b>	<b>2880</b>	

\*Mme CHAVILLON et Mme MURET s'abstiennent car elles sont membres du bureau de l'association.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide** par **13 voix POUR** de voter au chapitre 011 à l'article 6574 la somme de 7840 €

**DIT** que la délibération sera adressée à Madame la Sous-préfète de Rambouillet, à Monsieur Le Comptable du SGC de Rambouillet

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire  
Marie-Christine CHAVILLON